

MISE EN FONCTION DE LA O'STATION Le 26 avril 2024

Tous les lacs de la Ville sont assujettis au respect du *Règlement numéro 2022-442 concernant la protection et la conservation des lacs de Rivière-Rouge et obligeant à laver les embarcations et accessoires.*

La station de lavage autonome pour embarcations **O'Station** de Rivière-Rouge sera en fonction du 26 avril jusqu'à la mi-octobre. Ouverte en tout temps, elle se localise près des jardins communautaires et de la descente publique du lac Tibériade au 191, chemin du Tour-du-Lac-Tibériade. Après le lavage de l'embarcation à la **O'Station**, un coupon vous sera remis et c'est ce coupon qui prouve que le lavage de votre embarcation a été effectué et qui vous permettra d'obtenir une clé pour le lac concerné.

Si vous êtes un contribuable de la Ville, un campeur saisonnier, ou un contribuable d'une municipalité avec entente intermunicipale (Nominique et lac McCaskill), vous pouvez vous procurer votre passe-citoyenne auprès du Service urbanisme, environnement et développement économique ou auprès du préposé, selon les heures d'ouverture.



- **Gratuit** pour un contribuable de Rivière-Rouge;
- **40 \$** pour un non-contribuable;
- **40 \$ pour 1 premier lavage + dépôt de 100 \$ pour la saison** / Campeur saisonnier de Rivière-Rouge seulement;
- **16 \$ par saison** pour un contribuable de Nominique;
- **50 \$ + dépôt de 100 \$ par saison** pour un contribuable du Lac-McCaskill secteur L'Ascension.

LA PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL DE LA STATION DE LAVAGE SERA EN POSTE À COMPTER DU 16 MAI PROCHAIN

- **Jeudi au lundi**, les clés et la passe-citoyenne seront disponibles :
 - o Auprès du préposé qui se trouvera sur place.
- **Mardi et mercredi**, les clés et la passe-citoyenne seront disponibles :
 - o Auprès du Service urbanisme, environnement et développement économique.



D'ici le 16 mai, ou en cas de problème, vous référer au **Service urbanisme, environnement et développement économique** situé au 25, rue L'Annonciation Sud, durant nos heures d'ouverture (lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h) téléphone : 819 275-2929 poste 421 – courriel : urbanisme@riviere-rouge.ca ou via l'association du lac concerné (code à numéros possible selon le lac concerné).

ATTENTION! Réservoir Kiamika (montée Miron)

Actuellement, la rampe de mise à l'eau est inaccessible en raison du niveau d'eau actuel qui est plus bas que la rampe de mise à l'eau aménagée. Ainsi, la descente des embarcations y est interdite le temps que le niveau d'eau se régularise et touche à la rampe de mise à l'eau.

Nous sommes désolés des inconvénients et vous remercions pour votre respect et compréhension!

La Pourvoirie Cécaurel peut permettre certaines mises à l'eau seulement avec réservation.
Contactez-les au **819 275-2386**.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le **Parc régional du Réservoir-Kiamika** au **819 278-5402** ainsi qu'avec le **ministère des Ressources naturelles et des Forêts** au **1 866 248-6936**.

Nous demandons votre collaboration afin de prévoir à l'avance vos déplacements sur les plans d'eau de Rivière-Rouge ayant un accès public. Aucun coût n'est associé à la prise de possession de la clé, cependant, **un dépôt de 200 \$** est exigé qui vous sera remboursé au retour de la clé. La clé doit être retournée dans un délai maximum de soixante-douze (72) heures.



Attention / les barrières des accès (Lacs : Paquet, Marsan et Vert) et descentes publiques (lac Tibériade et réservoir Kiamika) seront ouvertes les 17, 18, 19 et 20 mai pour permettre aux riverains la mise à l'eau de leur embarcation.



Merci de votre précieuse collaboration!